



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E5999

VALABLE JUSQU'AU 17/11/2026

ÉDITÉ LE

23/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2003

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 24/09/2012

1 000 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC TOULOUSE

Siret : 448 723 494 00036

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0042659

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 60865002

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 60865002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : AGTHERM

10 ALLEE MICHEL DE MONTAIGNE
ZONE ARTISANALE DES RAMASSIERS
31770 COLOMIERS

Téléphone : 05 34 48 99 87

Portable : 06 13 27 47 44

Site Internet : <http://www.agtherm.com>E-mail : contact@agtherm.com

Responsabilité légale :

AG GROUP (808 536 379) / AGUILAR JULIEN PRÉSIDENT

Fax : 05 34 48 90 59

Effectif moyen : 193

Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	18/11/2022
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	18/11/2022
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m2 Mention RGE	10/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	05/10/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	05/10/2022
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.